

GRANDES MANŒUVRES AUTOUR DU CCE

Après les élections professionnelles de Mars 2015, et à grand renfort de Com', la CGT se félicitait du nombre élevé de délégués CGT élus dans les CE et au CCE. La CGT a alors demandé aux diverses organisations syndicales (dont Sud Aérien) de voter pour elle lors de la mise en place du Secrétaire du Comité Central d'Entreprise. Affirmant qu'elle avait pour objectif de : « *Sauvez le CCE !* ».

Sud Aérien a voté pour la liste CGT en affirmant qu'elle ne donnait pas pour autant un chèque en blanc ! Conséquemment, la CGT a pris la gestion du Comité Central d'Entreprise.

Didier FAUVERTE (CGT Toulouse) a été élu Secrétaire du CCE et Florence CARRERA (CGT Roissy) Trésorière.

Institution malade, le CCE était sous le coup d'un redressement judiciaire qui se poursuit encore aujourd'hui. A cette difficulté, est venu s'ajouter des baisses de subventions d'Air France (effet Transform), et **des dissensions sur le financement du CCE**.

Comme précédemment expliqué dans une vidéo du Bureau du CE Industriel, certains CE sur-financent le CCE et d'autres le sous-financent... et ce depuis des années. Avec pour conséquences : des CE appauvris et d'autres privilégiés.

Une meilleure répartition des subventions était donc nécessaire, une négociation a donc été entamée en 2016, réunissant tous les CE.

Sud Aérien a été force de proposition dans ce projet pour sauver l'avenir du CCE. Il a apporté toute son aide à son Secrétaire, Didier FAUVERTE, pour trouver un système juste de nouvelle répartition.

Sud Aérien a été le seul syndicat à proposer un projet concret et écrit (disponible sur site de Sud Aérien: http://sud-aerien.org/IMG/pdf/asc_ccev4.pdf)

Nos travaux en partenariat avec D. FAUVERTE ont abouti sur le modèle suivant : **chaque CE verse le même pourcentage de ses subventions** (58%) au CCE pour assurer la continuité des activités Colonies, Vacances Familles, ASAF, ... Ce modèle rétablit une justice financière pour 2017. La solidarité entre les CE serait plus forte. Il permet la sauvegarde du CCE avec des ajustements relativement faibles. Quitte à renégocier un modèle encore plus équitable par la suite !

Cette proposition a été refusée en Juillet dernier (lors de la réunion inter-CE à Lassy) par le CE du Siege (CFDT) et de l'Informatique (CFDT). Le CE d'Orly et des Provinces (CGT) a lui aussi exprimé des réserves sur ce nouveau mode de répartition.

La CGT dans une position assez contradictoire assure avoir la volonté de tout faire pour sauver le CCE, tout en refusant d'éventuels compromis sur les négociations en cours. Des tensions sont rapidement apparues alors entre Didier FAUVERTE qui travaille pour essayer de sauver cette institution, et une CGT aux abois qui pense que l'avenir du CCE est déjà plié et ne veut surtout pas porter la responsabilité de cette chute.

De plus en plus isolé, Didier FAUVERTE est peu à peu mis de côté par son syndicat qui le laisse seul aux commandes du CCE. Cet été, sa Trésorière Florence CARRERA a été exclue de la CGT.

Nous avons appris la semaine dernière que la CGT venait d'exclure Didier FAUVERTE. Il reste Secrétaire du CCE mais ne fait plus partie de la CGT. Son syndicat ne le soutient plus dans sa mission de sauvegarde. Vendredi soir, le secrétaire de la CGT a écrit à la Direction d'Air France pour les informer que « *Didier Fauverte ne représente plus le syndicat CGT Air France pour quelque mandat d'élu que ce soit à compter de cette date et jusqu'à nouvel ordre. Il ne peut donc plus s'exprimer au nom du syndicat CGT Air France. Si toutefois il était amené à s'exprimer cela ne pourrait être qu'en son nom.* »

La CGT lui reprochant principalement son vote pour la vente du centre d'Oyack à la session CCE du 29Sept. Position incompréhensible puisque la CGT a elle-même récemment voté pour la vente des centres de : Sales sur Mer, Théberon, Guidel, et du bâtiment Lattitude à Orly...

Nous ne comprenons pas l'attitude de la CGT qui saborde la tête du CCE sans proposer d'alternative. Didier FAUVERTE, toujours secrétaire du CCE, reste presque seul aux commandes dans la tempête.

Les enjeux pour le CCE et entre les CE sont grands. C'est pourquoi un médiateur (Mr COLIN) a donc été nommé par le CCE afin de trouver une solution et le refonder en profondeur.

Après étude, Mr COLIN a rendu un rapport qui reprend des propositions de Sud Aérien :

- Tous les CE financent le CCE au même taux
- Nouvelle gouvernance liée à la taille des CE
- Meilleur suivi des agents Air France

Ce rapport propose aussi la vente d'une grande partie du patrimoine, ce que Sud Aérien ne valide pas. (Même si nous avons accepté la vente d'Oyack pour essayer d'apurer les comptes).

La position du CCE est de plus en plus fragile.

Il ne reste plus que 3 mois pour se mettre d'accord.

Une réunion des Secrétaires de CE aura lieu sur ce sujet le Lundi 10 Octobre au CCE.

Nous engageons les autres organisations syndicales à changer d'attitude, sinon l'égoïsme et l'opportunisme ambiant conduiront à la disparition rapide des activités sociales mutualisées du CCE et donc à la fin des Colonies, des Vacances Familles et de l'ASAF.

L'impact pour l'ensemble des salariés d'Air France serait énorme, dans un contexte social déjà bien dégradé.

Quant à la direction d'Air France dans tout ça ?

Elle se frotte les mains car si le CCE devait disparaître c'est, encore une fois, tout un pan social de l'histoire d'Air France qui s'écroulerait (après tout ce que Transform a déjà pu détruire...).

C'est une division supplémentaire des salariés qui s'opérerait avec des CE qui n'auraient plus grand chose en commun.

C'est aussi un risque de voir remise en cause la contribution patronale versée aux CE pour revenir au minimum légal, et le rêve s'accomplirait enfin pour la direction de pouvoir filialiser beaucoup plus aisément certains secteurs d'activités.

On l'a bien compris tout cela arrange bien la direction.

Depuis de nombreuses années (en réalité depuis la sortie du CE des navigants du pot commun) Sud Aérien alerte sur les dérives d'un CCE où la conception corporatiste et clientéliste d'une poignée de "syndicalistes" n'a fait qu'aggraver une situation qui ne peut que réjouir une direction toujours satisfaite de voir des salariés divisés.

Sud Aérien continue de travailler pour la sauvegarde du CCE, et engage chaque salarié à s'informer et à se mobiliser.

SUD Aérien – BP 30 - 91551 PARAY VIEILLE POSTE CEDEX

Tél : 01.41.75.20.85 - Fax : 01.41.75.64.02 - E-mail : sudaf@wanadoo.fr

Site web : sud-aerien.org



Sud Aerien



@SudAerien